

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN  
LE 14 DÉCEMBRE 2017**

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue jeudi le 14 décembre 2016, à 19 heures 00 minutes, au lieu ordinaire des sessions, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;  
Madame Nicole Lussier, conseillère;  
Madame Michelle Richer, conseillère;  
Monsieur Paolo Girard, conseiller;  
Monsieur Pierre Vallières, conseiller;  
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 19:00 heures par le président d'assemblée, Monsieur Pierre Chamberland, maire.

L'avis de convocation a été signifié aux membres du Conseil conformément aux dispositions de la Loi.

*Dépôt des prévisions budgétaires*

*Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe, présente et explique les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018.*

2017-12-321

Adoption des prévisions budgétaire 2018 –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018 telles que déposées et telles qu'il appert au document annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

PERIODE DE QUESTIONS

2017-12-322

Levée de l'assemblée -

Il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil de lever l'assemblée à 19h05 heures.

Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Pierre Chamberland,  
Maire

---

Brigitte Garceau  
Secrétaire-trésorière adjointe